

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Management financier de l'entreprise			
Ancien Code	ECMK2B22MGF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COMK2220		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Yves DETHIER (dethiery@helha.be) Daniel GEORGES (georgesd@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement doit permettre à l'étudiant de réaliser une approche théorique de l'organisation et de son mode de management. Cette approche sera complétée par une sensibilisation aux aspects de la gestion budgétaire et de l'analyse financière.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.3 Effectuer un diagnostic stratégique de la situation commerciale de l'entreprise et de son environnement et faire des recommandations dans le respect des préoccupations environnementales et éthiques
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.2 Planifier les différentes étapes liées à l'élaboration du plan marketing

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette Unité d'Enseignement, l'étudiant sera capable :

Par rapport à une situation donnée d'élaborer les différents budgets qui s'y rapportent,
 De calculer les principaux ratios financiers.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECMK2B22MGFA	Analyse financière	12 h / 1 C
ECMK2B22MGFB	Gestion budgétaire et analytique	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECMK2B22MGFA	Analyse financière	10
ECMK2B22MGFB	Gestion budgétaire et analytique	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

Dans le cadre d'une formation en management d'entreprise il est nécessaire d'aborder en complément de la comptabilité les outils de l'analyse financière ainsi que de la gestion budgétaire qui permettront aux étudiants de disposer d'outils d'aide à la prise de décisions stratégiques ou opérationnelles dans l'entreprise.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyse financière			
Ancien Code	4_ECMK2B22MGFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COMK2221		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Daniel GEORGES (georgesd@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage d'Analyse Financière sera donnée lors d'un module d'une semaine (5 jours consécutifs).

Ce module sera co-animé avec Y.Dethier dans le cadre des cours de Gestion Budgétaire et analytique et Analyse Financière.

Il entre donc dans un module global basé sur un business case.

Un cas de projet d'une entreprise (existante ou fictive) sera proposé aux étudiants. Ils devront l'analyser et le développer sous différents aspects qui seront abordés lors de ce module afin d'aboutir à une proposition finale.

Ce module doit permettre aux étudiants de maîtriser:

- 1- les différentes notions du cours de Y.Dethier (voir fiches ECTS correspondantes)
- 2- les notions de base de l'analyse financière (cours de D.Georges)

Ce travail sera réalisé en groupe de +/- 4 étudiants, les groupes étant constitués par les formateurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant devra être en mesure de :

- développer un projet choisi et prendre les décisions nécessaires à son aboutissement.
- donner un avis pertinent sur la santé financière d'une PME à la lecture d'un bilan et d'un compte de résultats en maîtrisant les notions de cash flow, cash flow libre, fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, solvabilité ...
- ...
- et sur ces bases, analyser les besoins financiers pour pouvoir présenter et argumenter une demande de crédit faite à un partenaire financier éventuel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les notions suivantes seront développées

- les différentes masses bilantaires
- l'équilibre bilantaire
- le fonds de roulement
- le besoin en fonds de roulement
- le cash flow

- le cash flow libre
- la solvabilité
- les 4 risques analysés par les banques
- les différents types de crédits
- la capacité de remboursement
- les sûretés
- les principales assurances
- ...

Démarches d'apprentissage

Le cours sera basé sur l'analyse bilantaire (succincte) de la société servant de base au Business Case.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le développement des différents aspects de la réalisation du projet proposé aidera à comprendre l'importance d'une analyse simple mais correcte de la santé financière d'une entreprise et de l'implication financière du projet.

Le formateur sera à la disposition de l'étudiant tout au long de ce module. L'étudiant aura donc tout le loisir d'échanger autant de fois qu'il le souhaite.

Sources et références

Il sera utile et important d'avoir toujours en mémoire les bases du cours de comptabilité et d'en maîtriser le contenu avec une attention particulière sur la structure des masses bilantaires. Si besoin une révision de ce cours sera nécessaire.

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le slide show présenté sera mis à la disposition des étudiants.

La prise de notes personnelles est vivement conseillée.

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au cours de cette semaine, plusieurs présentations intermédiaires pourront être demandées (les jours, heures et thèmes seront précisés lors de la présentation du business case le jour 1). La qualité, la pertinence et le professionnalisme de ces présentations seront intégrés dans la note finale.

Les propositions et/ou solutions du business case seront présentées à un jury (interne et éventuellement externe) le dernier jour du module et constituera l'évaluation finale. Cette présentation se fera par groupes et les divers points d'appréciation seront détaillés lors de la présentation au jour 1.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique complémentaire faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

En cas de 2e session, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle l'étudiant sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné. Le cas échéant, il ressort de la responsabilité de l'étudiant d'initier la démarche auprès de l'enseignant.

En cas d'échec (ou d'absence) à l'AA Analyse financière en 2e session, l'étudiant sera amené à participer l'**entièreté**

de la semaine Business Plan l'année académique prochaine.

Pour les étudiants diplômables en janvier

Première session : modalités et matière du Q1 de l'année N

Deuxième session : modalités et matière du Q1 de l'année N

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	100				
Période d'évaluation					Exm	100

Prj = Projet(s), Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion budgétaire et analytique			
Ancien Code	4_ECMK2B22MGFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COMK2222		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves DETHIER (dethiery@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

- Initier les étudiants en marketing aux fondamentaux de la gestion budgétaire et analytique.
- Développer la capacité à élaborer, intégrer et interpréter les principaux budgets d'une entreprise.
- Sensibiliser aux enjeux financiers et stratégiques liés à la planification budgétaire.
- Former des étudiants capables de mobiliser ces outils dans un contexte marketing et logistique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences terminales

À la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

1. Élaborer les différents budgets d'une entreprise (ventes, achats, production, personnel, investissements, trésorerie).
2. Utiliser la gestion budgétaire comme outil de pilotage et d'aide à la décision.
3. Analyser les écarts budgétaires et en tirer des recommandations concrètes.
4. Intégrer les dimensions économiques, financières et environnementales dans les décisions budgétaires.
5. Travailler de manière méthodique et collaborative dans la résolution de problèmes budgétaires.

Connaissances terminales

L'étudiant devra maîtriser :

1. Le processus budgétaire (étapes, acteurs, articulation avec la stratégie).
2. Les techniques d'estimation des coûts et la distinction entre coûts fixes, variables, directs, indirects.
3. Les méthodes de construction et d'intégration des budgets.
4. Les méthodes d'analyse des variances (écarts prix, quantité, volume).
5. La logique d'un budget global intégré (cohérence entre tous les sous-budgets).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction à la gestion budgétaire
2. Processus budgétaire et estimation des coûts

3. Le budget des ventes
4. Le budget des achats
5. Le budget de production
6. Le budget du personnel
7. Le budget des investissements
8. Le budget de trésorerie
9. Plan global
10. Analyse des écarts et contrôle budgétaire
11. (...)

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral illustré pour les concepts.
- Exercices pratiques en classe (individuels et en groupe).
- Études de cas progressives et fil rouge.
- Plateforme ConnectED : supports, notes de cours et documents.
- Approche interactive : disponibilité de l'enseignant, corrections collectives, mini-tests formatifs.

Eventuellement, activité pédagogique obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le professeur est à la disposition des étudiants
Tous les documents nécessaires se trouvent sur la plate-forme

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Examen écrit final (100%) : exercices et cas pratiques.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Etudiants diplômables en janvier

L'AA est réorganisable en janvier, et le contenu de l'évaluation portera :

En 1ère session : sur la matière du Q2 de l'année N-1, via un examen écrit pour 100%

En 2e session : sur la matière du Q2 de l'année N-1, via à un examen écrit pour 100%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- **Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10**, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).